



la Ville investit pour le cadre de vie

INFO TRAVAUX DÉCEMBRE 2024

Dans le cadre du dispositif d'une « Ville apaisée », à portée de marche et qui favorise les déplacements doux, la commission « Projet de Ville, circulation et stationnement » créée par une délibération du Conseil municipal en date du 1^{er} octobre 2020, a relevé la nécessité de libérer les trottoirs des véhicules. Cela permettra à tous de marcher confortablement et en toute sécurité, mais aussi de protéger nos arbres et de lutter contre les voitures ventouses, et a pour conséquence de devoir choisir un côté pour le stationnement compte tenu de la largeur de la voirie.

La Ville procédera à la matérialisation du stationnement dans votre rue par des emplacements sur la chaussée en réalisant le marquage au sol des emplacements.

➤ Localisation

RUE DU TRAVAIL (côté impair)

➤ Nature des travaux

- Matérialisation du stationnement par marquage au sol

➤ Déroulement et horaires du chantier

- Date d'intervention : début décembre 2024
- **Horaires du chantier : du lundi au vendredi de 8 à 18 heures (hors jours fériés) ; la circulation sera fermée sur le tronçon travaillé**
- **Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier.** Nous vous remercions de ne pas laisser les véhicules sur l'espace public durant cette période afin de permettre les opérations de marquage.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux d'amélioration du cadre de vie, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ces travaux.

➤ **Coût : 1 030 € TTC**

